

ADDENDA No. 1

No de la DDP: SEN-061 22/23

Titre: Produits ménagers

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

Supprimer l'article tampons à plancher diamantés, grain 800-1500-300.

Remplacer par :

Tableau 1 – Programme d'entretien des planchers	Dilution	Unité	Quantité annuelle estimée	Prix unitaire 1re année	Prix unitaire 2e année
Tampons à plancher diamantés, grain 800-1500-3000		EA	20		

Questions et réponses

Q1 : Pour l'article serviette en papier recyclé en rouleau, 7,87" x 425', 800 feuilles. 6 rouleaux par caisse, est-ce que le Sénat accepterait la serviette KG (Kruger) 01959 Blanc Cygne 8TT 6/ ?

R1 : Oui.

Q2 : Pour l'article papier hygiénique de qualité supérieure, 2 épaisseurs, blanc, 3,7" x 750', 18/caisse, est-ce que le Sénat accepterait le papier hygiénique KG (Kruger) minimax 2 feuilles 18x750 ?

R2 : Oui.

Q3 : Pour l'article tampons à plancher diamantés, grain 800-1500-3000. Quel grain demande le Sénat ?

R3 : Le Sénat demande le grain dans les 3 dimensions.

Q4 : Pour l'article Nettoyant germicide universel pour désinfecter, assainir, nettoyer. Est-ce que le Sénat peut clarifier le ratio de dilution ?

ADDENDA No. 1

No de la DDP: SEN-061 22/23

Titre: Produits ménagers

R4 : 1. Nettoyage régulier : 1,256

2. Tout usage : 1,120

3. Désinfection Eco-Logo : 1,80

Q5 : Le Sénat envisagerait-il un rafraîchissement gratuit du distributeur avec un produit équivalent ou meilleur ? Si ce n'est pas le cas et que le soumissionnaire mentionne un article comme étant " pas d'offre ", accepterez-vous quand même l'offre ou cela entraînera-t-il une disqualification automatique ?

R5 : Non, le Sénat n'envisagera pas de modifier les distributeurs. Un prix doit être fourni pour chaque article énuméré à l'annexe B pour que votre offre soit jugée recevable.

Q6 : We would like to have the Senate's specifications in relation to the products sought. Technical requirements (cleaner, degreaser, disinfectant).

R6 : Toutes les informations requises se trouvent dans la section Annexe « A » - Énoncé des besoins, section 7 Distributeurs et l'Annexe « B » Base de Paiement fournit des exigences telles que sans parfum, la dilution et la taille du format.

Q7 : Le Sénat accepterait-il une prolongation éventuelle de 5 jours ouvrables pour présenter d'éventuels produits de remplacement ?

R7 : Non.

Q8 : Serait-il possible d'obtenir une prolongation de 10 jours ouvrables de la date de clôture finale ?

R8 : Non.

Q9 : Pour faciliter le calcul du coût total de l'évaluation et de la valeur de l'appel d'offres. Serait-il possible d'avoir l'annexe B en format Excel ?

R9 : Non, le format Excel n'est pas disponible.



24 mars 2023

ADDENDA No. 1

No de la DDP: SEN-061 22/23

Titre: Produits ménagers

Remy Duerto

Agente principale de l'approvisionnement

Le Senat du Canada

Proc-app@sen.parl.gc.ca